

mg
REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

MINISTERE DE LA FAMILLE,
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Vu
SP
A Clamer dans le
document PANAF 3.

**Compte Rendu de Réunion
sur l'élaboration des cadres de référence pour la promotion
de l'équité et de l'égalité des sexes au Sénégal**

Le mardi 06 janvier à 16h 00, Madame Awa Guèye KEBE, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale a présidé dans son bureau une réunion relative à l'élaboration des cadres de référence pour la promotion de l'égalité et l'équité entre les sexes, réunion à laquelle ont pris part les personnes citées dans la liste jointe en annexe. Outre la mise en place du comité technique d'appui composé de personnes ressources désignées au sein du département pour accompagner le processus d'élaboration desdits cadres, la réunion avait pour objet de partager la proposition de méthodologie de travail en vue de son éventuel amendement.

Après l'installation du comité technique d'appui, Madame la Ministre a rappelé les engagements déjà pris par son département auprès des plus hautes autorités du pays pour donner suite aux enseignements tirés de l'évaluation finale du 2^{ème} PANAF en élaborant de nouveaux cadres de références pour la promotion de l'égalité entre les sexes. A ce titre, le processus doit être diligenté afin de pouvoir tirer profit de toutes les opportunités de financement au niveau de l'Etat et des bailleurs de fonds.

Madame la Ministre a poursuivi en situant les responsabilités au sein du département pour lever toute équivoque quant à la coordination des travaux qu'appelle le processus envisagé. Ainsi, la Direction de la Famille est désignée tête de fil dudit processus dans lequel la Direction des Stratégies de Développement Social s'impliquera étroitement ainsi que Madame Astou Diop DIAGNE, Conseiller Technique Principal (CTP), et l'ensemble des autres membres du Comité Technique d'Appui (CTA).

A la suite de cette introduction par Madame la Ministre, Madame le CTP a présenté la méthodologie proposée pour conduire ce processus au terme duquel sont attendus deux documents à savoir **un énoncé de politique et un programme national d'action**.

L'énoncé politique a pour but, d'une part, de fixer dans un document succinct la vision de l'Etat et de la société sénégalaise sur les questions d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes et d'autre part, de préciser les orientations stratégiques et les objectifs à court, moyen et long termes pour accélérer les progrès vers l'égalité entre les sexes.

CS/PCP
N° 31
15/01/02

Les orientations et objectifs ainsi définis dans un horizon temporel à fixer seront traduits en actions concrètes dans un second document dit Programme National d'Action qui fera ressortir les enjeux identifiés au terme de l'évaluation du 2^{ème} PANAF et autour desquels sera fondée la nouvelle vision du Sénégal pour la promotion de l'équité entre les sexes. Ces enjeux sont au nombre de trois (03) à savoir :

1. la prise en compte des besoins pratiques et stratégiques des femmes ;
2. la promotion économique des femmes ;
3. la participation accrue des femmes aux instances de décision

Des suggestions et observations faites sur la proposition de méthodologie dont une copie est jointe à ce compte rendu, il peut être relevé ce qui suit :

- La nécessité de trouver un mécanisme approprié pour déterminer les centres d'intérêt des différents bailleurs avant de les convier à une table ronde dont l'organisation serait simplement protocolaire du fait du peu de temps que procure une telle journée. Celle-ci pourrait néanmoins permettre de partager et de synthétiser les convergences de vue préalablement arrêtées par le gouvernement et chaque bailleur potentiel ;
- L'invitation des services déconcentrés à participer aux ateliers de partage du draft de l'énoncé politique. Par la même occasion, ils s'imprégneront de la méthodologie globale d'élaboration des cadres de référence pour la promotion de l'équité et de l'égalité des sexes pour mieux défendre les documents y afférents qui seront soumis à l'appréciation des Comités de Développement et des Communautés des différents échelons administratifs;
- L'étude des spécificités régionales en matière de discrimination en l'encontre des femmes dans le souci de maîtriser la situation de référence dans ce domaine et de mieux cerner les besoins des femmes ;
- L'intégration d'une stratégie de communication transversale dans la méthodologie de travail en utilisant tous les supports communicationnels possibles ;
- La recherche de mécanismes appropriés pour accroître la masse de structures ou de personnes sensibles au genre et la nécessité d'organiser le plus largement possible les consultations à envisager dans cette perspective.

Au regard des observations et suggestions ci-dessus ainsi que des impératifs liés à la satisfaction des besoins des femmes, Madame la Ministre a donné les directives ci-après :

- la mise en place d'un comité de pilotage regroupant tous les partenaires stratégiques nationaux ou étrangers dont la collaboration est requise dans l'élaboration des cadres de référence pour la promotion de l'équité entre les sexes ;

- la tenue dans la semaine du 12 au 18/01/04 de la première réunion dudit comité sous forme d'un petit déjeuner de presse pour partager les résultats de l'évaluation du 2^{ème} PANAFA et démarrer officiellement le processus d'élaboration des nouveaux cadres de référence ;
- la nécessaire collaboration avec les Programmes sectoriels gouvernementaux en cours notamment le PDIS, le PDEF, le PRN pour s'inspirer des démarches qui ont sous-tendu leur élaboration et mise en œuvre ;
- le raccourcissement de la durée du processus d'élaboration des cadres de références, notamment la première étape en organisant par exemple simultanément les CRD ou CDD ;
- le dépôt des documents attendus au plus tard en Mai 2004 pour tenir compte du calendrier de programmation, d'affectation ou de ré affectation des ressources financières de l'Etat ou des bailleurs;
- la planification des rencontres préparatoires avec les partenaires traditionnels afin de pouvoir organiser à temps lesdites rencontres et convenir des centres d'intérêts communs en vue du programme national d'action à formuler ;
- l'invitation des services régionaux et départementaux à l'atelier de partage interne prévu en février pour amender le draft n°1 de l'énoncé politique ;
- l'intégration du Conseiller en Communication / MFDSSN au Comité Technique d'Appui afin qu'il puisse développer un plan de communication à l'endroit de toutes les parties prenantes notamment l'Assemblée Nationale et les collectivités dans le souci de les amener à tenir compte des disparités de genre dans l'allocation des ressources ;
- la mobilisation des ressources internes du ministère et l'élaboration parallèle d'une requête à soumettre aux bailleurs potentiels pour le financement des activités prévues dans l'élaboration des cadres de références.

En conclusion, Madame la Ministre a rappelé à la Direction de la Famille son devoir de prendre en charge le processus d'élaboration desdits cadres du fait des implications que cela comporte et qui pourraient rendre plus visible cette Direction Nationale, pièce maîtresse dans le mécanisme national de promotion des femmes. Enfin, elle a invité toutes les structures du Ministère à se mobiliser pour apporter tout le soutien nécessaire à la réalisation diligente des produits attendus dudit processus dans une démarche impliquant l'ensemble des partenaires stratégiques.

Rapporteur


M. Mamadou GUEYE
 CT/MFDSSN


 Présidente de Séance


Mme Awa Gueye KEBE
 Ministre de la Famille,
 du Développement Social
 et de la Solidarité Nationale

**Compte Rendu de la Réunion du 06 janvier 2004
sur l'élaboration des cadres de référence pour la promotion
de l'équité et de l'égalité des sexes au Sénégal**

Feuille de Présence

1. Mme Awa Guèye KEBE, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale
2. Mme Ndèye Soukèye GUEYE, Directrice de la Famille
3. M. Sidy GUEYE, Directeur des Stratégies de Développement Social
4. M. Papa Malick GNINGUE, CT n° 2
5. M. Ousmane KA, Coordonnateur CSCPLCP
6. Mme Aminata NDIAYE, Experte / PLCP
7. Mme Astou Diop DIAGNE, CTP
8. Mme Absa Wade NGOM, Coordonnatrice Projet Genre
9. Mme Aminata Diouf NDIAYE, CT
10. M. Mamadou GUEYE, CT

**ELABORATION DES CADRES DE REFERENCE POUR LA PROMOTION DE
L'EQUITE ET DE L'EGALITE DES SEXES AU SENEGAL :**

METHODOLOGIE

PREMIERE ETAPE : ELABORATION D'UN ENONCE DE POLITIQUE

1. Mise en place d'un groupe de travail ainsi composé :

- Mme Ndèye Soukèye Guèye, Directrice de la Famille
- M. Sidy Guèye, Directeur Stratégies de Développement Social
- Mme Codou Ndiaye Cissé, Directrice CENAF
- Mme Khardiata Lô Ndiaye, DG AFDS
- Mme Khady Fall Ndiaye, Directrice PLCP
- M. Ousmane Ka, Coordonnateur Cellule de suivi Pauvreté
- CT Mamadou Guèye
- CT Aminata Diouf Ndiaye
- Mme Absa Wade Ngom, Coordonnatrice Projet Genre
- Mme Astou Diop Diagne, CTP/Genre

2. Présentation de la **méthodologie** et du **sommaire** du document au groupe de travail le 26 décembre 2004.
3. Proposition d'un **premier draft** par Mme Diagne le 02 janvier 2004.
4. Reproduction en 50 exemplaires (02 jours) et acheminement (01 jour) du draft 1 aux structures du MFDSSN du (02 au 05 janvier 2004).

Examen du draft 1 par le groupe de travail et les structures du MFDSSN (une semaine : du 06 au 11 janvier)

Organisation d'un **atelier de partage interne**, avec les structures du MFDSSN, le lundi 12 janvier 2004.

Intégration des observations et suggestions et **production du draft 2** : du 13 au 18 janvier

6. Reproduction (200 expl.) et acheminement du draft 2 aux partenaires (Ministères techniques, ONG, associations, réseaux, secteur privé, syndicats, partis politiques et PTF + Projets et programmes nationaux) : (3 jours) : du 19 au 21 janvier 2004.

Examen du draft 2 par les partenaires (une semaine : du 22 au 29 janvier).

Organisation d'un **atelier de partage élargi** aux partenaires le 02 février 2004.

7. Intégration des observations et suggestions et **production du draft 3** : du 03 au 08 février.

8. Reproduction du draft 3 en 1570 exemplaires pour les départements et les régions : du 09 au 12 février
9. Envoi du draft 3 au niveau des départements et régions du 13 au 18 février.

Examen et avis du draft 3 par les Départements
Tenue des CDD élargis du 19 au 27 février. [frais de secrétariat, transport participants]
10. Acheminement contributions des départements aux niveaux régional et national (du 01 au 05 mars).

Examen et avis du draft 3 par les Régions
Tenue de CRD élargis du 08 au 12 mars [frais de secrétariat, transport participants]
11. Réception des contributions des régions au niveau national (du 15 au 19 mars).
12. Intégration des avis des régions et départements et **réaction de la version provisoire** : du 12 au 26 mars.
13. Reproduction (200 expl.) et envoi documents aux partenaires (3 jours) : du 27 au 30 mars.

Examen du document par les partenaires du 31 au 04 avril
Organisation atelier national de validation le 05 avril 2004.
14. Intégration des observations et finalisation du document : du 06 au 10 avril.
15. Reproduction du rapport final en 100 exemplaires

Examen et approbation de l'Enoncé de politique en Conseil des Ministres [Acheminement du document (60 exemplaires) et préparation d'une note de présentation]
--
16. Intégration des directives du Conseil des Ministres.
17. Impression du document (1000 copies).
18. Diffusion du document au niveau national, régional et départemental.

DEUXIEME ETAPE : Elaboration du Programme National pour la Promotion de l'Equité et de l'Egalité entre les sexes.

19. Organisation d'une table ronde | A programmer | avec l'ensemble des partenaires [Min. techniques , PTF, ONG et Associations, Privé] en vue de déterminer leurs centres d'intérêt.
 20. Programmation de concertations sectorielles autour des enjeux du 3^{ème} cadre de référence [A programmer]
 - Détermination des priorités nationales et spécifiques, des résultats attendus et des indicateurs de performance, d'effet et d'impact.
 - Identification au niveau de chaque enjeu des plages de convergence, des objectifs non couverts et des actions transversales.
 - Formulation des programmes d'action correspondants [coûts, localisation, partenariat].
 21. Elaboration du Programme national d'action pour la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes au Sénégal.
-